



Déclaration bureau UD Cgt-FO Marne

Oui aux revendications ! Non à la répression !

Le bureau de l'UD FO 51, réuni ce lundi 22 novembre, reprend à son compte l'ensemble de la résolution du dernier CCN et notamment :

« Depuis mars 2020, prenant prétexte de la pandémie de COVID, le gouvernement n'a cessé de multiplier les attaques contre nos libertés en promulguant une multitude de lois et de décrets : loi du 23 mars 2020 sur l'état d'urgence sanitaire ; loi pour une sécurité globale du 25 mai 2021 ; loi du 5 août 2021 sur la gestion de la crise sanitaire (...) L'hôpital public est au bord du précipice et c'est là le résultat des politiques menées par les gouvernements depuis plus de 20 ans maintenant. La suppression de 5 700 lits en pleine épidémie a accentué cet aspect. Faute de soignants, de nombreux lits ou services sont en situation de fermeture administrative (5 à 20 % dans les grands hôpitaux). Avec « Ma santé 2022 » de nombreux hôpitaux de proximité sont menacés de disparaître, mobilisant nos syndicats et au-delà la population. Le CCN soutient ses différentes structures (Fédérations, Unions départementales, syndicats de base) engagées dans la préservation des hôpitaux de proximité (hôpital de Mayenne avec l'initiative de se rassembler au ministère le 4 décembre, Ambert, APHP et Bichat, Beaujon, Château du Loi, Luçon, Hôpital des armées Desgenettes à Lyon...). Le CCN considère qu'il est urgent de rompre avec la logique financière du plan « Ma santé 2022 » et, de créer sans attendre, les lits et postes nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital public. »

C'est dans cette situation que l'Union Départementale Force Ouvrière prend une part active dans les mobilisations en cours et les soutient toutes, comme, la montée à Paris de nos camarades du médicosocial le 18 janvier dernier ou celle de nos camarades de l'UDR en manifestation nationale le 2 décembre, ainsi que le rassemblement au ministère de la Santé chez le ministre Véran le 4 décembre.

Elles sont légitimes.

L'UD FO 51 soutient l'ensemble de ses structures qui se mobilisent par la grève et/ou la manifestation.

Concernant la Guadeloupe et la Martinique, les salariés sont actuellement en grève sur la base de leurs revendications avec appel à la grève générale.

Depuis le 15 novembre, les salariés de Guadeloupe sont en grève illimitée.



Depuis ce lundi 22 novembre, la grève reconductible est engagée à la Martinique où nos camarades de l'UD FO 972 ont signé avec les autres organisations syndicales un cahier revendicatif qui exige notamment :

- le retrait de la loi instituant la loi vaccinale, le pass sanitaire et les sanctions assorties mais aussi l'arrêt et la levée de toutes les mesures de suspension de contrat de travail pris à l'encontre des salariés et notamment le paiement des salaires non versés
- L'arrêt de la répression qui frappe les salariés en lutte
- L'octroi des moyens humains et matériels indispensables pour l'hôpital public
- L'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux
- L'arrêt du développement de l'emploi précaire
- L'ouverture de discussion sur la prime Covid
- L'abandon définitif de la réforme de l'assurance chômage et de la réforme des retraites
- La réduction des prix pétroliers et notamment du gaz [...] pour une durée indéterminée

L'UD FO 51 affirme sa solidarité avec les salariés en grève : leurs revendications sont les nôtres !

L'UD FO 51 condamne l'escalade répressive du gouvernement et soutient l'exigence d'ouverture immédiate de négociations avec les organisations sur leurs légitimes revendications !